

Conditions Générales de Vente

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur et des conditions énoncées

ci-dessous :

Horaires d'arrivée : entre 16h et 19h

Horaires de départ : entre 9h et 10 h sauf les week-ends (16h le dimanche)

En juillet et août pour la location de mobil-homes forfait minimum de 7 nuits du samedi au

samedi. En dehors de cette période location minimum de 2 nuits.

La réservation est personnelle et nominative. Il est interdit de sous-louer ou de céder sa location

à un tiers. Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité de location.

Une seule

voiture est autorisée par emplacement. Son accès est autorisé de 7h30 à 22h00.

Les

animaux doivent être tenus en laisse sur le terrain de camping et les propriétaires de chiens

sont tenus de laisser ce terrain propre (des poubelles sont prévues à cet effet) .

A la réservation de la location un versement de 30 % du prix total du séjour doit être versé à

titre d'acompte. Le solde du prix de la location doit être payé trois semaines avant la date de

location. En cas de réservation tardive le solde doit être payé le jour de l'arrivée en

bancaire ou en espèces.

Un dépôt de garantie de 200 € sera demandé à l'arrivée pour la location d'un mobil-home. Il

sera remboursé le jour du départ s'il n'a été constaté aucune casse ou dégradation dans le

mobil-home. Le mobil-home doit être rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée,

, faute de quoi ménage sera facturé 80 €.

Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire.

Toute annulation doit être faite par écrit par lettre recommandée. Pensez à prendre une assurance annulation auprès de votre assureur. Pour toute annulation faite entre 60 et 30

jours avant la date d'arrivée, le prix de la location sera dû à concurrence de 50%. Entre 30

jours et le jour d'arrivée le prix de la location sera dû en totalité.

Sont acceptés comme moyens de paiement : carte bleue, chèques, chèques vacances et

espèces.